



Litige avec mon chef de service plus mon agence d'interim

Par **fassone**, le **25/05/2008** à **17:44**

fassone
Nouveau membre
Inscrit : 25/05/2008
Messages : 1
Le 25/05/2008 11:20
mon mari a été reconnu travailleur handicapé. il a un emploi en intérim. au début du mois de mai 08, il a eu un accident de travail. son chef a refusé de reconnaître l'accident et a rabaisé plus bas que terre mon mari devant plusieurs employés. mon mari a vu son médecin qui l'a mis en maladie. il s'est avéré que la jambe de mon mari est cassée. il va se faire opéré (greffe osseuse plus consolidation avec plaque de métal) de sa jambe handicapée qui a été cassée à son travail. nous en avons informé la directrice d'agence d'intérim qui nous a dit que ce n'était pas si grave. comment faire pour que ça passe en accident de travail et que l'entreprise reconnaisse son erreur. et surtout, nous n'acceptons pas la manière dont a été traité mon mari. merci pour votre aide et vos conseils.